



LA SITUATION JURIDIQUE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Acquérir une vision globale, des repères et des outils pratiques dans les domaines du séjour, de l'asile ou de l'éloignement

OBJECTIFS

- Mobiliser les différentes sources juridiques du droit des étrangers
- Analyser la situation juridique d'une personne et identifier ses droits
- Orienter une personne en fonction de sa situation vers les administrations et juridictions
- Appréhender l'articulation entre « droit au séjour » et « droits sociaux »
- Accompagner une personne dans ses démarches de regroupement familial
- Accompagner une personne en séjour irrégulier

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Alternance d'exposés théoriques, d'études de documents juridiques et de cas pratiques
- Support de formation et ressources documentaires

PROGRAMME

- Les sources du droit des étrangers
- Le séjour en France
- Les différents motifs de droit au séjour
- Le regroupement familial
- L'accompagnement social des personnes étrangères
- Le travail
- Introduction au droit d'asile
- Le refus du séjour

ÉVALUATION

- Validation et évaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

PUBLIC

- Professionnel·les du travail social
- Bénévoles accompagnant des personnes étrangères et ayant des bases en droit des étrangers

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation « Les essentiels juridiques sur l'entrée et le séjour des personnes étrangères » ou avoir de solides notions générales sur les droits des étrangers
- Avoir une pratique concrète d'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives et juridiques

DURÉE

5 jours en présentiel
(35 heures)

NOMBRE DE STAGIAIRES

2 stagiaires maximum

TARIF

Inter groupes (cf. CGV)
Frais pédagogiques offerts par le Gisti dans le cadre de son partenariat avec Emmaüs France.
Réservations et frais annexes à la charge des groupes : hébergement, transports, repas du midi et du soir.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Après avoir suivi la formation « La situation juridique des personnes étrangères / niveau intermédiaire » (animée par le Gisti), vous pouvez suivre :

- Le droit d'asile (formation du Gisti / niveau expérimenté)
- Le travail salarié des personnes étrangères (formation du Gisti / niveau expérimenté)
- La protection sociale des personnes étrangères (formation du Gisti / niveau expérimenté)
- Le droit de la nationalité française (formation du Gisti / niveau expérimenté)



**DATES, LIEUX,
INSCRIPTION EN LIGNE**

Pour le délai d'accès à la formation, nous contacter :
formation@emmaus-france.org